



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

PROJET DE PROGRAMME

Audition

La liberté des médias dans l'Union européenne

Mardi 6 novembre 2012, de 9 h 45 à 12 h 30

Parlement européen, Bruxelles

Salle: József Antall (JAN) 2Q2

Ordre des travaux

ALLOCUTION DE BIENVENUE, de Juan Fernando LÓPEZ AGUILAR, président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen

- 09.45 - 09.55 **Renate WEBER**, Rapporteuse du rapport sur l'application de la charte de l'UE: ensemble de normes pour la liberté des médias à travers l'UE
- 09.55 - 10.05 **Andreas CHRISTODOULOU**, représentant de la Présidence chypriote du Conseil
- 10.05 - 10.15 **Anthony WHELAN**, chef de cabinet de la Commissaire européenne chargée de la stratégie numérique
- 10.15 - 10.25 Message vidéo de **Dunja MIJATOVIC**, représentante de l'OSCE pour la liberté des médias
- 10.25 - 10.45** **Questions & réponses**
- 10.45 - 10.55 **Peggy VALCKE**, Professeure, Université catholique de Louvain
- 10.55 - 11.05 **Marius DRAGOMIR**, responsable du projet "Cartographie du support numérique", et **Magda WALTER**, responsable régionale et experte en promotion, Open Society Foundations
- 11.05 - 11.15 **Nicola FRANK**, responsable des affaires européennes, représentant de l'Union européenne de radio-télévision
- 11.15 - 11.25 **Ivar RUSDAL**, président de l'Association européenne des éditeurs de journaux
- 11.25 - 11.45** **Questions & réponses**
- 11.45 - 11.55 **Arne KÖNIG**, président de la Fédération européenne des journalistes
- 11.55 - 12.05 **Olivier BASILLE**, Reporters sans frontières
- 12.05 - 12.15 **William HORSLEY**, représentant de l'Association internationale des journalistes européens
- 12.15 - 12.30** **Questions & réponses**

ALLOCUTION DE CLÔTURE, par Renate **WEBER**, rapporteure

ANNEXE

MODALITÉS PRATIQUES POUR LE DÉBAT

- Les orateurs souhaitant compléter leurs interventions sont priés d'adresser leurs documents (de préférence en anglais ou en français) à l'avance au secrétariat (courriel libe-secretariat@europarl.europa.eu). Ces documents seront distribués lors de la réunion.
- Les documents de la réunion seront progressivement ajoutés sur le site web de la commission LIBE, à la section Événements.

REMARQUE IMPORTANTE À L'ATTENTION DES PERSONNES SOUHAITANT ASSISTER À LA RÉUNION

Cette réunion est ouverte au public.

Cependant, pour des raisons de sécurité, les participants ne disposant pas d'un badge d'accès au Parlement européen doivent en obtenir un au préalable. Les personnes qui souhaitent obtenir ce badge sont priées de se mettre en relation avec le secrétariat (libe-secretariat@europarl.europa.eu) **avant le 31 octobre 2012 à midi**.

Vous devez impérativement nous indiquer vos **NOM DE FAMILLE, prénom, date de naissance, nationalité, type de pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire, etc.), numéro de la pièce d'identité, adresse et entreprise/institution/organisation**.

Sans ces informations, le service de sécurité ne délivrera aucun badge d'accès.

LA RÉUNION SERA DIFFUSÉE EN DIRECT ET ENREGISTRÉE

Site web de la commission LIBE:

<http://www.europarl.europa.eu/committees/en/LIBE/home.html>

Audition Secrétariat	Téléphone	Adresse	Courriel
Diana CIUCHE <i>Administratrice</i>	+32.2.28.41.197	Parlement européen 60, rue Wiertz RMD 04J048 B-1047 Bruxelles	diana.ciuche@europarl.europa.eu
Angela HRINCESCU <i>Assistante</i>	+32.2.28.41.544	Parlement européen 60, rue Wiertz RMD 04J042 B-1047 Bruxelles	angela.hrincescu@europarl.europa.eu